

## ACTUALITÉS : LA LOI BADINTER

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA282	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	630,00 €

### LIEUX ET DATES :

Nous consulter

### OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances législatives et jurisprudentielles pour optimiser la gestion des sinistres corporels automobile

#### **Information complémentaire :**

**Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.**

**Vous souhaitez suivre une formation à distance ?**

**Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**[Consultez le taux de satisfaction de nos formations  
ici >>](#)**

### POINTS FORTS

#### **Modalités pédagogiques :**

**Le formateur expose et analyse avec les participants les dernières jurisprudences.**

**Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance automobile, formateur expert de l'Ifpass.**

## PROGRAMME

IMPORTANT : le programme est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité législative et jurisprudentielle.

A. Actualité sur les conditions d'application de la Loi

1. Notion de véhicule terrestre à moteur et d'«outil»
2. Accident de la circulation : accident, lieu de circulation, transmission d'un incendie, fait volontaire
3. Notion d'implication : distinction entre implication et imputabilité
4. Accidents du travail

B. Actualité sur la fixation du droit à indemnisation

1. Victimes conducteurs : notion de conducteur, faute
2. Victimes non-conducteurs
3. Accidents complexes

C. Actualité sur l'exercice du droit à indemnisation

1. Débiteur : le conducteur et le gardien
2. Garant : l'assureur
3. Garant à titre subsidiaire : le FGAO, les exceptions de garantie opposables

D. Indemnisation des victimes

1. Procédures d'offre
2. Transaction
3. Paiement

E. Recours en contribution

1. Entre véhicules impliqués
2. Contre tout autre tiers

**Validation des acquis :**

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation**

**Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Chargés d'indemnisation risques corporels automobiles confirmés

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

## PRÉ-REQUIS

Cette formation nécessite des connaissances de base dans ce domaine

### **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

630,00 €

Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 23/12/2024 à 10:02